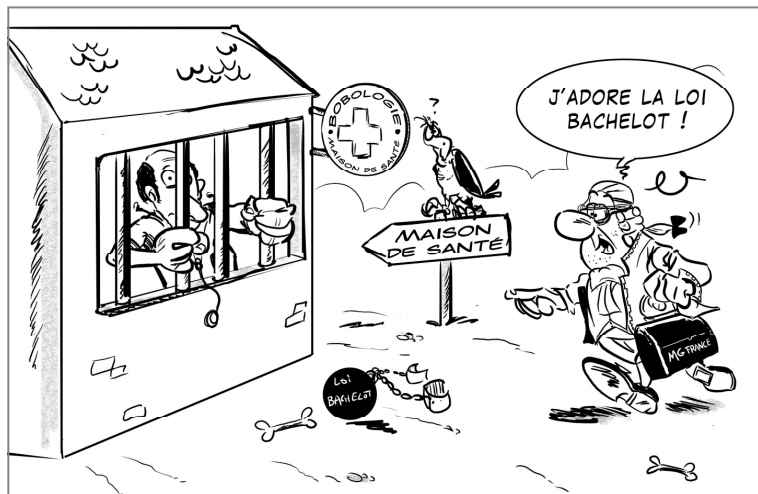


Loi Bachelot

La loi anti-médecins

Demain avec la loi Bachelot :

- Seuls les médecins généralistes feront de la médecine de premier recours et seront habilités à recevoir les patients en direct
- Les médecins spécialistes feront de la médecine de 2ème recours et attendront que le 1er recours leur adresse des patients
- Les médecins libéraux seront regroupés dans des maisons de santé et salariés de l'Etat pour faire de la « bobologie » pendant que l'hôpital fera de la vraie médecine avec les vrais malades
- Les médecins libéraux seront placés sous la tutelle du Directeur de l'ARS unique autorité organisatrice et rémunératrice de la PDS



Le syndicat MG France a inspiré et soutenu cette loi, pour tuer l'exercice libéral et imposer une médecine d'Etat.

La loi Bachelot, c'est :

- L'étatisation de la médecine de ville
- Des filières de soins à l'anglaise
- La médecine libérale à la botte de l'hôpital
- La mort de l'exercice libéral

Bachelot, Trop, c'est trop !!!!!

Réagissez !!

Informez vos confrères

Mobilisez-vous avec la CSMF



CSMF, le syndicalisme les yeux ouverts